

NOMBRES COMPLEXES

Jean Chanzy

Université de Paris-Sud *

1 Nécessité d'introduire l'ensemble \mathbb{C} :

Considérons l'équation $x^3 - 15x - 4 = 0$. Elle a pour solution évidente $x = 4$. Le trinôme $x^3 - 15x - 4$ se factorise en $(x - 4)(x^2 + bx + 1)$. Calculons b : $(x - 4)(x^2 + bx + 1) = x^3 + (b - 4)x^2 + (1 - 4b)x - 4$, donc $b - 4 = 0$ et $1 - 4b = -15$, et par conséquent, $b = 4$. Le trinôme $x^2 + 4x + 1 = (x + 2)^2 - 3$ se factorise en $x^2 + 4x + 1 = (x + 2 + \sqrt{3})(x + 2 - \sqrt{3})$. Le trinôme $x^3 - 15x - 4$ a donc trois racines réelles.

Les formules de Cardan donnent les solutions d'une équation du type $x^3 + px - q = 0$. On les trouve de la manière suivante :

On pose $x = u + v$, on calcule $x^3 = (u + v)^3 = u^3 + 3u^2v + 3uv^2 + v^3 = u^3 + v^3 + 3uv(u + v) = -px + q$.

On prend alors :

$$\begin{cases} 3uv & = -p \\ u^3 + v^3 & = q. \end{cases}$$

On obtient alors :

$$\begin{cases} u^3 + v^3 & = q \\ u^3 v^3 & = -\frac{p^3}{27}. \end{cases}$$

u^3 et v^3 sont donc solutions de l'équation $X^2 - qX - \frac{p^3}{27} = 0$. $\Delta = q^2 + 4\frac{p^3}{27}$, donc si $\Delta > 0$,

$$\begin{cases} u^3 & = \frac{q}{2} + \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}} \\ v^3 & = \frac{q}{2} - \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}}, \end{cases}$$

donc une solution de l'équation $x^3 + px - q = 0$ est :

$$x = \sqrt[3]{\frac{q}{2} + \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}}} + \sqrt[3]{\frac{q}{2} - \sqrt{\frac{q^2}{4} + \frac{p^3}{27}}}.$$

Cependant, si on reprend l'exemple précédent, avec $q = 4$ et $p = -15$, on a $\Delta = -484$, donc pas de solution réelle pour u^3 et v^3 , et par suite pas de solution réelle pour $x = u + v$. Or, on a vu que l'équation $x^3 - 15x - 4 = 0$ avait trois solutions réelles. Cette contradiction conduit à introduire un ensemble plus grand que \mathbb{R} , contenant \mathbb{R} , et dans lequel toute équation polynomiale aura autant de solutions que le degré du polynôme figurant au premier membre de l'équation.

2 Les nombres complexes :

2.1 L'ensemble \mathbb{C} des nombres complexes :

Définition 2.1. On appelle « imaginaire pur » l'une des deux racines du polynôme $x^2 + 1$. On le note i , et il vérifie $i^2 = -1$.

*Université de Paris-Sud, Bâtiment 425; F-91405 Orsay Cedex

Définition 2.2. On appelle \mathbb{C} l'ensemble des nombres de la forme $x + iy$, où x et y décrivent \mathbb{R} . On les appelle des nombres complexes.

Théorème 1 Tout nombre complexe z admet une écriture unique $z = x + iy$, où x et y sont des nombres réels. Cette écriture s'appelle la **forme algébrique** de z , x s'appelle la **partie réelle** de z , notée $\text{Re}(z)$, et y la **partie imaginaire** de z , notée $\text{Im}(z)$.

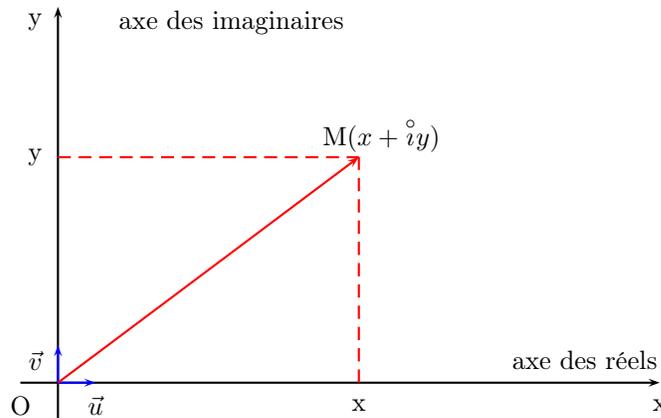
Remarque : On notera \mathcal{J} l'ensemble des nombres imaginaires : $\mathcal{J} = \{z : z \in \mathbb{C} \text{ et } z = 0 + iy; y \in \mathbb{R}\}$. On peut également le noter $i\mathbb{R}$. ♣

2.2 Le plan complexe :

Soit $(O; \vec{u}, \vec{v})$ un repère orthonormé du plan.

Définition 2.3. 1. À tout point M du plan, de coordonnées $M(x; y)$, on associe un unique nombre complexe $z = x + iy$, appelé **affiche** du point M et du vecteur \vec{OM} .

2. Réciproquement, tout nombre complexe $z = x + iy$ est représenté dans le repère $(O; \vec{u}, \vec{v})$ par un unique point M de coordonnées $M(x; y)$ ou un unique vecteur \vec{OM} , appelés respectivement **point-image** et **vecteur-image** de z .
3. On appelle **plan complexe** le plan constitué par tous les points-images (ou par tous les vecteurs-images) de tous les nombres complexes de l'ensemble \mathbb{C} .
4. L'axe horizontal du repère $(O; \vec{u}, \vec{v})$ est appelé **l'axe des réels**, et tout nombre complexe de la forme $z = x + i0$ est un **réel** représenté par un point-image sur l'axe des réels ($\mathbb{R} \subset \mathbb{C}$).
5. L'axe vertical du repère $(O; \vec{u}, \vec{v})$ est appelé **l'axe des imaginaires**, et tout nombre complexe de la forme $z = 0 + iy$ est appelé un **imaginaire pur**; il est représenté par un point-image sur l'axe des imaginaires.



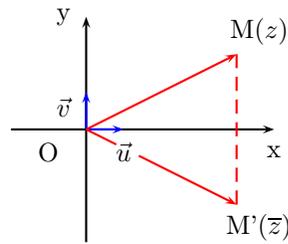
2.3 Opérations sur les nombres complexes :

2.3.1 Égalité de deux nombres complexes :

Théorème 2 Soient z et z' deux nombres complexes. Alors $z = z' \Leftrightarrow \text{Re}(z) = \text{Re}(z')$ et $\text{Im}(z) = \text{Im}(z')$.

2.3.2 Conjugué d'un nombre complexe :

Définition 2.4. Soit $z = x + iy$ un nombre complexe. On appelle **nombre complexe conjugué de z** le nombre complexe $\bar{z} = x - iy$. Son point-image M' est le symétrique de celui de z , noté M , par rapport à l'axe des réels.



Propriétés de \bar{z} : Soit z un nombre complexe quelconque.

1. $z + \bar{z} = 2\text{Re}(z)$,
2. $z - \bar{z} = 2i\text{Im}(z)$,
3. $z \in \mathbb{R} \Leftrightarrow \bar{z} - z = 0$,
4. $z \in \mathcal{I} \Leftrightarrow \bar{z} + z = 0$

Démonstration : Posons $z = x + iy$. Alors :

1. $z + \bar{z} = x + iy + x - iy = 2x$,
2. $z - \bar{z} = x + iy - (x - iy) = 2iy$,
3. $z \in \mathbb{R} \Leftrightarrow z = x \Leftrightarrow y = \frac{\bar{z} - z}{2i} = 0$,
4. $z \in \mathcal{I} \Leftrightarrow z = iy \Leftrightarrow x = \frac{\bar{z} + z}{2} = 0$,

□

2.3.3 Somme et produit de deux nombres complexes :

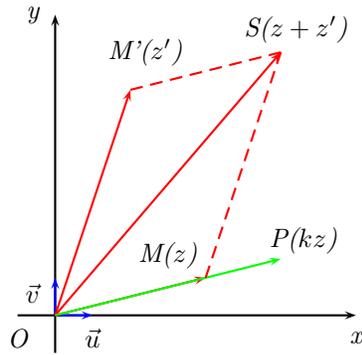
Soient $z = x + iy$ et $z' = x' + iy'$ deux nombres complexes.

Définition 2.5. La somme de z et z' est définie par $z + z' = (x + x') + i(y + y')$. Le produit de z et z' est défini par :

$$z \times z' = zz' = (x + iy)(x' + iy') = xx' + iyx' + ixy' + i^2 yy' = (xx' - yy') + i(xy' + yx').$$

Interprétation graphique

1. Si M est le point-image de z et M' celui de z' , le point-image de $z + z'$ est le point S tel que $\overrightarrow{OS} = \overrightarrow{OM} + \overrightarrow{OM'}$,
2. Soit $k \in \mathbb{R}^*$. Si M est le point-image de z , alors le point P tel que $\overrightarrow{OP} = k\overrightarrow{OM}$ est le point-image de kz ,



2.3.4 Formules des affixes :

Propriétés

1. Soient A et B deux points du plan, d'affixes respectifs z_A et z_B . Alors l'affixe de I , milieu du segment $[AB]$ est $z_I = \frac{z_A + z_B}{2}$, et celui du vecteur $\overrightarrow{AB} = \overrightarrow{OB} - \overrightarrow{OA}$ est $z_B - z_A$.
2. Soit (A_i, α_i) , avec $i \in \mathbb{N}$ et $1 \leq i \leq n$, une famille de points A_i du plan, d'affixes respectifs z_{A_i} , affectés des coefficients α_i . Si G est le barycentre de ces points, son affixe est

$$z_G = \frac{\alpha_1 z_{A_1} + \alpha_2 z_{A_2} + \dots + \alpha_n z_{A_n}}{\alpha_1 + \alpha_2 + \dots + \alpha_n}.$$

2.3.5 Inverse d'un nombre complexe :

Théorème 3 Tout nombre complexe $z = x + iy$ non nul a un inverse dans \mathbb{C} , noté $\frac{1}{z}$, et tel que $\frac{1}{z} = \frac{\bar{z}}{z\bar{z}} = \frac{\bar{z}}{x^2 + y^2}$.

2.3.6 Quotient de deux nombres complexes :

Définition 2.6. Soient z et z' deux nombres complexes ($z \neq 0$). Le quotient de z' par z est défini par $\frac{z'}{z} = z' \times \frac{1}{z} = \frac{z'\bar{z}}{z\bar{z}}$.

2.3.7 Conjugaison et opérations dans \mathbb{C} :

$$\forall z = x + iy, z \in \mathbb{C}, \forall z' = x' + iy', z' \in \mathbb{C}$$

1. $z \times \bar{z} = x^2 + y^2$,
2. $\overline{\bar{z}} = z$,
3. $\overline{z + z'} = \bar{z} + \bar{z}'$,
4. $\overline{z \times z'} = \bar{z} \times \bar{z}'$,
5. Si $z \neq 0$, $\overline{\left(\frac{z'}{z}\right)} = \frac{\bar{z}'}{\bar{z}}$,
6. $\forall n \in \mathbb{Z}, \forall z \neq 0, \overline{z^n} = (\bar{z})^n$.

2.4 Équations du second degré à coefficients réels :

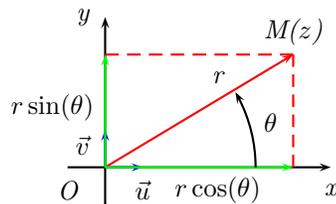
Soient a , b , et c trois réels, avec $a \neq 0$, et l'équation $az^2 + bz + c = 0$. On appelle discriminant du trinôme $az^2 + bz + c$, le nombre réel $\Delta = b^2 - 4ac$.

1. Si $\Delta > 0$, l'équation a deux solutions réelles $z_1 = \frac{-b - \sqrt{\Delta}}{2a}$ et $z_2 = \frac{-b + \sqrt{\Delta}}{2a}$. Le trinôme $P(z) = az^2 + bz + c$ se factorise alors en $P(z) = a(z - z_1)(z - z_2)$.
2. Si $\Delta = 0$, l'équation a une solution réelle double $z_0 = \frac{-b}{2a}$. Le trinôme $P(z) = az^2 + bz + c$ se factorise alors en $P(z) = a(z - z_0)^2$.
3. Si $\Delta < 0$, l'équation a deux solutions complexes conjuguées $z_1 = \frac{-b - i\sqrt{-\Delta}}{2a}$ et $z_2 = \frac{-b + i\sqrt{-\Delta}}{2a} = \overline{z_1}$. Le trinôme $P(z) = az^2 + bz + c$ se factorise alors en $P(z) = a(z - z_1)(z - \overline{z_1})$.

2.5 Forme trigonométrique et forme exponentielle d'un nombre complexe :

2.5.1 Module et arguments d'un nombre complexe :

Définition 2.7. Soient z un nombre complexe, et M son point-image dans le plan complexe, repéré dans le repère $(O; \vec{u}, \vec{v})$ par ses coordonnées polaires (r, θ) . On appelle alors r le module de z , noté $|z|$, et θ un argument de z , noté $\arg(z)$ et défini à $2k\pi$ près ($k \in \mathbb{Z}$).



Ainsi $|z| = r = OM > 0$, et $\arg(z) = (\vec{u}, \overrightarrow{OM}) = \theta + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$).

Remarque : Si z est un réel, alors le module de z coïncide avec sa valeur absolue. ♣

2.5.2 Forme trigonométrique d'un nombre complexe :

Définition 2.8. Soit $z = x + iy$ un nombre complexe. Si on factorise z par son module $|z| = \sqrt{x^2 + y^2}$, on obtient la **forme trigonométrique** de z , $z = |z| (\cos(\theta) + i \sin(\theta))$, avec $\cos(\theta) = \frac{x}{\sqrt{x^2 + y^2}}$ et $\sin(\theta) = \frac{y}{\sqrt{x^2 + y^2}}$. Le nombre complexe $u = \cos(\theta) + i \sin(\theta)$ a pour module $|u| = 1$.

Propriétés

1. $|z|^2 = z \times \overline{z}$ et $|z| = \sqrt{z \times \overline{z}}$,
2. Deux nombres complexes non nuls z et z' sont égaux si et seulement si $|z| = |z'|$ et $\arg(z) = \arg(z') + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$),
3. $\forall z \in \mathbb{C}$, $|\overline{z}| = | -z | = |z| = \sqrt{z \overline{z}}$,
4. $\forall z \in \mathbb{C}^*$, $\arg(\overline{z}) = -\arg(z) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$), $\arg(-z) = \pi + \arg(z) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$),

5. $\forall z \in \mathbb{C}^*, \forall z' \in \mathbb{C}^*, |zz'| = |z||z'|$ et $\arg(zz') = \arg(z) + \arg(z') + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$),
6. $\forall z \in \mathbb{C}^*, \forall z' \in \mathbb{C}^*, \left| \frac{1}{z} \right| = \frac{1}{|z|}$ et $\arg\left(\frac{1}{z}\right) = -\arg(z) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$) ; $\left| \frac{z'}{z} \right| = \frac{|z'|}{|z|}$ et $\arg\left(\frac{z'}{z}\right) = \arg(z') - \arg(z) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$).
7. **Formule de Moivre** : $\forall \theta \in \mathbb{R}, \forall n \in \mathbb{N}, \cos(n\theta) + i \sin(n\theta) = \left(\cos(\theta) + i \sin(\theta) \right)^n$. Cette formule sert à exprimer $\cos(n\theta)$ et $\sin(n\theta)$ en fonction de $(\cos(\theta))^p$ et $(\sin(\theta))^p$, pour $0 \leq p \leq n$, et $(\cos(\theta))^n$ et $(\sin(\theta))^n$ en fonction de $\cos(p\theta)$ et $\sin(p\theta)$. En particulier, elle permet de linéariser $(\cos(\theta))^n$ et $(\sin(\theta))^n$ pour les calculs d'intégrales.

2.5.3 Forme exponentielle d'un nombre complexe :

Soit $u = \cos(\theta) + i \sin(\theta)$ un nombre complexe de module $|u| = 1$. On vérifie facilement que $\forall \theta \in \mathbb{R}, \forall \theta' \in \mathbb{R}, \left(\cos(\theta) + i \sin(\theta) \right) \times \left(\cos(\theta') + i \sin(\theta') \right) = \cos(\theta + \theta') + i \sin(\theta + \theta')$, et par conséquent la fonction complexe de θ définie par $f(\theta) = \cos(\theta) + i \sin(\theta)$ vérifie la relation fonctionnelle de la fonction exponentielle. On note alors $\cos(\theta) + i \sin(\theta) = e^{i\theta}$.

Définition 2.9. Tout nombre complexe z non nul, de module $r \neq 0$, et d'argument θ peut s'écrire $z = re^{i\theta}$. Cette écriture s'appelle la forme exponentielle de z .

Propriétés

1. $\forall \theta \in \mathbb{R}, \forall \theta' \in \mathbb{R}, e^{i\theta} e^{i\theta'} = e^{i(\theta+\theta')}$,
2. $\forall \theta \in \mathbb{R} \frac{1}{e^{i\theta}} = e^{-i\theta} = \overline{e^{i\theta}}$,
3. $\forall \theta \in \mathbb{R}, \forall \theta' \in \mathbb{R}, \frac{e^{i\theta'}}{e^{i\theta}} = e^{i(\theta'-\theta)}$,
4. $\forall \theta \in \mathbb{R}, \forall n \in \mathbb{N}, (e^{i\theta})^n = e^{in\theta}$.
5. **Formules d'Euler** : $\forall \theta \in \mathbb{R},$ on a $\cos(\theta) + i \sin(\theta) = e^{i\theta}$ et $\cos(\theta) - i \sin(\theta) = e^{-i\theta}$. Par addition et soustraction membre à membre de ces deux égalités, on obtient les formules d'Euler :

$$\cos(\theta) = \frac{e^{i\theta} + e^{-i\theta}}{2} \text{ et } \sin(\theta) = \frac{e^{i\theta} - e^{-i\theta}}{2i}.$$

3 Nombres complexes et géométrie :

3.1 Angles orientés de vecteurs :

Soient A, B, C et D quatre points du plan complexe, avec leurs affixes respectifs z_A, z_B, z_C et z_D . On a alors le théorème suivant :

Théorème 4

1. $AB = |z_B - z_A|$ et $(\vec{u}, \overrightarrow{AB}) = \arg(z_B - z_A) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$),
2. $\frac{CD}{AB} = \left| \frac{z_D - z_C}{z_B - z_A} \right|$ et $(\overrightarrow{AB}, \overrightarrow{CD}) = \arg\left(\frac{z_D - z_C}{z_B - z_A}\right) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$).

Théorème 5 Soient \vec{V} et \vec{U} deux vecteurs du plan. Le quotient de ces deux vecteurs $\frac{\vec{V}}{\vec{U}}$ peut être

considéré comme un nombre complexe de module $\frac{\|\vec{V}\|}{\|\vec{U}\|}$ et d'argument $(\vec{U}, \vec{V}) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$).

3.2 Équations paramétriques d'un cercle :

Définition 3.1. Avec les nombres complexes, le cercle (C) de centre Ω , ayant pour affixe ω , et de rayon r , est l'ensemble $(C) = \{z \in \mathbb{C} : |z - \omega| = r\}$. L'égalité $z = \omega + re^{i\theta}$ constitue une équation paramétrique du cercle (C) , de paramètre $\theta \in [0, 2\pi[$. On retrouve les équations paramétriques classiques en prenant les parties réelle et imaginaire de cette égalité :

$$\begin{cases} x &= x_{\Omega} + r \cos(\theta) \\ y &= y_{\Omega} + r \sin(\theta). \end{cases}$$

3.3 Transformations du plan :

On s'intéresse à la fonction complexe :

$$\begin{aligned} f : \mathbb{C} &\rightarrow \mathbb{C} \\ z &\mapsto f(z) = az + b, \end{aligned}$$

avec $a \in \mathbb{C}$ et $b \in \mathbb{C}$. Cette transformation induit une transformation du plan entre le point-image de z et le point-image de $f(z)$. Les propriétés de cette transformation dépendent de la valeur de a et de b .

3.3.1 Identité :

Si $a = 1$, et $b = 0$, f est la fonction « Identité » $f(z) = z$.

3.3.2 Translation :

Si $a = 1$, f est une translation de vecteur \vec{t} d'affixe b . f n'a, bien sûr, pas de point fixe (ou point invariant).

3.3.3 Homothétie :

Si $a \in \mathbb{R} - \{1\}$, f est une homothétie de rapport a , et dont le centre est le point Ω , point fixe (ou point invariant) de f . L'affixe de Ω , soit ω , vérifie $\omega = a\omega + b$, donc $\omega = \frac{b}{1-a}$. On note cette homothétie $h = Hom(\Omega, a)$. Elle peut s'écrire $h(z) = \omega + a(z - \omega)$.

3.3.4 Rotation :

Si $a \in \mathbb{C} - \mathbb{R}$, avec $|a| = 1$, f est une rotation d'angle $\theta = \arg(a) + 2k\pi$ ($k \in \mathbb{Z}$), et dont le centre est le point Ω , point fixe (ou point invariant) de f . L'affixe de Ω , soit ω , vérifie $\omega = a\omega + b$, donc $\omega = \frac{b}{1-a}$. On note cette rotation $\rho = Rot(\Omega, \theta)$. Elle peut s'écrire $\rho(z) = \omega + e^{i\theta}(z - \omega)$.

3.3.5 Similitude directe :

Si $a \in \mathbb{C}$, et n'est dans aucun des quatre cas précédents, f est une similitude directe (voir cours de spécialité). Son expression complexe est de la forme $f(z) = \omega + a(z - \omega)$, avec $\omega = \frac{b}{1-a}$.